

**Zeitschrift:** Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

**Herausgeber:** Spitex Verband Schweiz

**Band:** - (2016)

**Heft:** 3

  

**Artikel:** Rester chez soi et réduire les coûts de la santé

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-852756>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Rester chez soi et réduire les coûts de la santé

En ayant recours systématiquement aux services d'aide et de soins à domicile, on évite plus d'un tiers des placements en EMS. Telles sont les conclusions d'une étude menée par la direction du Département de la santé publique du canton de Zurich.

sh. Cette étude démontre que plus d'un tiers des personnes âgées peut éviter l'admission en EMS grâce au recours systématique aux services de maintien à domicile. De nombreux seniors vivant aujourd'hui dans des maisons de retraite ne sont que légèrement dépendants. Ils auraient pu rester chez eux en bénéficiant de soins à domicile. Renforcer l'activité des soins à domicile a par ailleurs un autre aspect positif: les coûts baisseraient de manière durable.

## Le potentiel énorme des soins à domicile

18 % des résidents du canton de Zurich âgés de 80 ans et plus vivent aujourd'hui dans une maison de retraite ou un EMS. Cela représente 8 % de plus que la moyenne suisse. La direction du Département de la santé publique invoque deux raisons: moins de patients nécessitant peu de soins sont suivis en ambulatoire et les prestations de soins à domicile par personne dans le canton sont moins nombreuses que ceux fournies au niveau national. Le développement de l'aide et des soins à domicile est bien plus avancé en Romandie qu'en Suisse alémanique.

Il est donc évident qu'une promotion systématique des soins à domicile profiterait au Canton. Se basant sur des prévisions démographiques, le département de la Santé publique estime que si les services de maintien à domicile sont développés, il faudrait 3000 lits médico-sociaux supplémentaires. Sans un recours accru aux soins à domicile, il faudrait en compter trois fois plus. Dans la seule ville de Zurich, un renforcement des soins ambulatoires permettrait une réduction des lits stationnaires d'environ 20 %.

## Réduire les coûts

L'étude menée par Observatoire suisse de la santé (Obsan) souligne en outre l'influence positive des services de soins

à domicile sur l'évolution des coûts. Lors de la présentation de l'étude, le ministre de la santé zurichois, Thomas Heiniger, a souligné l'importance de l'aide et des soins à domicile dans les années à venir: «Si nous voulons maintenir la qualité des soins, nous devons améliorer leur efficacité et leur efficacité.» Plusieurs municipalités se plaignent d'une évolution désastreuse des coûts. Thomas Heiniger pense pouvoir «mieux les maîtriser en promouvant les soins ambulatoires.» Il faut donc plus de logements adaptés aux personnes âgées et soutenir les proches aidants. Le canton exige également plus de concurrence parmi les différents prestataires.

## Les soins à domicile à but non lucratif ont le vent en poupe

La réaction de l'association cantonale zurichoise ne s'est pas fait attendre. Markus Schwager, membre de la direc-

tion, déclare: «Nous nous félicitons de ces prévisions d'évolution et constatons avec satisfaction qu'elles correspondent à la stratégie que nous suivons depuis des années.» Le transfert

des offres de soins et d'encadrement du secteur stationnaire vers l'ambulatoire provoquerait des ajustements profonds au niveau des infrastructures et du personnel. Il faudrait donc, selon Markus Schwager, des efforts supplémentaires pour augmenter l'efficacité et l'efficacité et analyser des fusions possibles.

Les organisations d'aide et de soins à domicile sans but lucratif acceptent ce défi et sont prêtes à faire face à la concurrence. Des efforts dans ce sens sont menés par l'Association faitière et ses organisations membres et une discussion stratégique est en cours, dans l'idée du principe «l'ambulatoire avant le stationnaire» dicté par la loi sur les soins hospitaliers.

**«Promouvoir les soins ambulatoires, plutôt que stationnaires.»**